



AVENANT N°1 PLAN DE FINANCEMENT

ENTRE :

La commune de Moissac, représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT, Maire en exercice, autorisé par délibération n°xx du Conseil Municipal en date du 21 février 2019 ;

ET :

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Moissac-Lizac, représenté par Romain VALEYE, Président en exercice, autorisé par délibération n°04 du Comité Syndical en date du 24 janvier 2019.

Préambule

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée en date du 11/10/2016 approuvée par le comité syndical du SIEPA Moissac-Lizac du 13/09/2016 et le conseil municipal de la commune de Moissac du 23/09/2016,

Considérant la mise en concurrence effectuée pour la réalisation du schéma directeur du système d'assainissement collectif et de la gestion patrimoniale & du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et l'offre du cabinet DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT retenue pour réaliser l'opération,

Le présent avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, ci-dessus énoncée, présente le montant de l'opération ainsi que le plan de financement associé.

Article 1^{er} : Montant de l'opération et répartition des coûts entre la Mairie de Moissac et le SIEPA Moissac-Lizac

Suite à la mise en concurrence et après négociation, le montant global de l'opération s'élève à 165 608 €HT (hors subvention).

La répartition des coûts entre la Mairie de Moissac et le SIEPA Moissac-Lizac a été réalisée à partir des données du prestataire retenu et conformément à l'article 6 « Modalités financières » de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 11/10/2016.

	Montant du marché	Part communale	Part SIEPA
Phase 1 : Recueil et exploitation des données			
Réunion de démarrage	505,00		505,00
Recueil des données	450,00	121,50	328,50
Investigations sur les réseaux et mise à jour des plans :			
Reconnaissance détaillée	900,00	243,00	657,00
Mise à jour des plans	1 750,00	472,50	1 277,50
Fiches ouvrages particuliers	1 075,00	290,25	784,75
Fiches regards eaux usées	4 475,00	1 208,25	3 266,75
Fiches regards eaux pluviales	625,00	168,75	456,25
Relevés topographiques complémentaires	2 250,00	607,50	1 642,50
Rejets d'effluent non domestiques :			
Enquêtes de terrain	1 965,00	530,55	1 434,45
Autorisations de rejet	560,00	151,20	408,80
Analyse des données eau potable	900,00	243,00	657,00
Analyse de l'environnement	1 460,00	394,20	1 065,80
Diagnostic station d'épuration et déversoir en tête	1 185,00	319,95	865,05
Analyse et synthèse des données	1 800,00	486,00	1 314,00
Rapport de phase 1	3 370,00		3 370,00
Réunion de présentation de fin de phase	730,00		730,00
Sous total phase 1	24 000,00	5 236,65	18 763,35
Phase 2 : Mesures de pollution et analyse du fonctionnement des réseaux			
Mesures sur le réseau des eaux usées :			
Suivi de la pluviométrie	492,00		492,00
Suivi de la nappe	759,00		759,00
Mesures de débit	12 028,00		12 028,00
Mesures de charges polluantes	4 928,00		4 928,00
Quantification des eaux claires parasites :			
Inspections nocturnes	2 886,00		2 886,00
Diagnostic pluvial, étude des écoulements			
Bassins versants, modèle pluie-débit	5 517,50	5 517,50	
Etude hydraulique	3 602,50	3 602,50	
Quantification de la pollution rejetée au milieu récepteur :			
Mesures de débit	590,00	159,30	430,70
Mesures de charges polluantes	942,00	254,34	687,66
Localisation précise des anomalies	450,00	121,50	328,50
Rapport de phase 2	7 890,00		7 890,00
Réunion de présentation de fin de phase	1 298,50		1 298,50
Sous total phase 2	41 383,50	9 655,14	31 728,36
Phase 3 : Modélisation du fonctionnement du réseau unitaire			
Construction, calage et exploitation du modèle conceptuel du réseau	12 005,00	6 002,50	6 002,50

Réunion de présentation et de validation	983,50	491,75	491,75
Sous total phase 3	12 988,50	6 494,25	6 494,25
Phase 4 : Elaboration schéma directeur assainissement et gestion des eaux pluviales			
Elaboration du schéma directeur assainissement (eaux usées)			
Estimations financières des travaux proposés selon les techniques possibles	1 680,00		1 680,00
Hiérarchisation des travaux proposés	560,00		560,00
Autosurveillance et diagnostic permanent	560,00		560,00
Analyse financière	560,00		560,00
Programme pluriannuel de travaux	1 120,00		1 120,00
Zonages d'assainissement	1 425,00		1 425,00
Elaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales			
Les dispositifs d'assainissement pluvial envisageables	1 962,50	1 962,50	
Proposition de compensation des effets induits par les aménagements	3 545,00	3 545,00	
Impact d'évènements rares	1 515,00	1 515,00	
Analyse financière	2 662,50	2 662,50	
Programme pluriannuel de travaux	1 515,00	1 515,00	
Zonage de gestion des eaux pluviales	2 985,00	2 985,00	
Règlement eaux pluviales	1 262,50	1 262,50	
Gestion patrimoniale	5 130,00		5 130,00
Rapport de phase 4	11 075,00		11 075,00
Réunion de présentation finale	983,50		983,50
Sous total phase 4	38 541,00	15 447,50	23 093,50
Variantes obligatoires			
Relevés topographies et altimétriques des branchements assainissement	7 800,00		7 800,00
Régularisation des rejets des réseaux d'assainissement pluvial existants)	2 705,00	2 705,00	
Inspection vidéo avec hydrocurage préalable et traitement des déchets (20% du linéaire)	36 560,00	9 871,20	26 688,80
Sous total variantes	47 065,00	12 576,20	34 488,80
Tranche optionnelle : Enquête publique			
Réalisation d'un dossier de mise en enquête publique accompagné de cartes de zonage assainissement et de gestion des eaux pluviales.	1 630,00	440,10	1 189,90
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'enquête publique			
Sous total tranche conditionnelle	1 630,00	440,10	1 189,90
TOTAL HT	165 608,00	49 849,84	115 758,16

Article 2 : Plan de financement de l'opération

Suite à l'instruction du dossier de demande de subvention par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil Départemental, le plan de financement de l'opération est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Libellés	Montant en €HT	Libellés	Montant €HT	Part en %
Tranche ferme sans variantes	116 913,00	Subvention agence de l'eau	115 925,00	70%
Variantes retenues	47 065,00	Remboursement de la part pluviale par la commune de Moissac	14 954,97	9%
Tranche conditionnelle	1 630,00	Autofinancement SIEPA	34 728,03	21%
Total (€HT)	165 608,00		165 608,00	

Fait à Moissac, le
En trois exemplaires originaux

Pour la Commune de Moissac
Le Maire,

Pour le SIEPA Moissac-Lizac
Le Vice Président,

Jean-Michel HENRYOT

Romain VALEYE